

CÔTE D'IVOIRE



Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 322 460 km²

Population : 31,9 millions d'habitants

Densité : 99,0 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 2,4 %

Part de la population urbaine : 53,6 %

Économie

Notation de la dette souveraine (Fitch, 2024) : BB-

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2023-2024 : 157^e/193

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA, 2025) : 3,9

Taux de change effectif réel (moyenne 2020-2024, base 100 en 2010) : 98,6 (97,8 pour l'UEMOA)

Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire inférieur

Risque de surendettement (FMI, 2024) : modéré

PIB par habitant (2024) : 2 709,9 dollars US

Taux de croissance (2024) : 6,0 %

Inflation (2024) : 3,5 %

PIB (2024) : 52 742,3 milliards de francs CFA (XOF)
74,3 milliards de dollars US

Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2020-2024)

Banque, assurance et autres services marchands	20,2
Agriculture, élevage, sylviculture, chasse et pêche	17,3
Commerce, restauration et hôtellerie	16,7

Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2020-2024)

Cacao en fèves	22,4
Pétrole	14,1
Or	13,0

Développement humain et infrastructures



62,1 ans

Espérance de vie



9,7 %

Population sous le seuil de pauvreté



72,9 %

Accès à l'eau potable



6,7 %

Mortalité infantile



35,3

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



72,4 %

Accès à l'électricité



11,1 %

Prévalence de la malnutrition dans la population totale



50,0 %

Alphabétisation des adultes



171,0

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



151/191

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



57,6 %

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



58,8 %

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le [service Afrique et Développement](#) de la Banque de France. Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2025 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Avertissements sources et métadonnées](#).

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.



Faits saillants

- **Avec une croissance estimée à 6 % en 2024, l'économie de la Côte d'Ivoire est l'une des plus dynamiques de l'Afrique subsaharienne.** Les pressions inflationnistes continuent à s'atténuer, se rapprochant de l'objectif communautaire de 3 %. Le pays a également réussi à réduire considérablement le déficit de la balance courante (passant de – 8,3 % à – 4,2 % du PIB en un an) et la balance de base a dégagé un excédent de 1 758 milliards, contribuant ainsi à la reconstitution des réserves de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Les perspectives macroéconomiques à moyen terme restent favorables, malgré les incertitudes du contexte international, les tensions régionales et les défis structurels auxquels le pays est confronté.
- **Les efforts en matière de mobilisation des recettes nationales doivent se poursuivre afin d'améliorer les marges de manœuvre budgétaires en cas de chocs.** La réduction du déficit budgétaire pour une deuxième année consécutive (– 4 % en 2024 après – 5,2 % en 2023) témoigne des efforts réalisés dans la gestion des finances publiques. Toutefois, le taux de pression fiscale (13,8 %) demeure inférieur à l'objectif communautaire de 20 % alors que la dette publique progresse (+ 2,3 points de pourcentage [pp] sur un an). La réussite de la Stratégie quinquennale de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT) dépendra des efforts de lutte contre l'informalité du travail et de la gestion des revenus issus de l'industrie extractive.
- **La Côte d'Ivoire reste confrontée au double défi de la transformation structurelle de son économie et de l'amélioration des indicateurs socio-économiques.** Le Plan national de développement (PND) 2021-2025 a permis des avancées importantes en matière de diversification économique, visant à renforcer le secteur industriel, la transformation des matières premières et la montée des productions d'hydrocarbures. Néanmoins, les indicateurs socio-économiques demeurent faibles : le taux de pauvreté reste élevé et les inégalités d'accès aux services de base se creusent, particulièrement entre zones urbaines et rurales.
- **Le président Alassane Ouattara, au pouvoir depuis 2011, a été réélu en octobre 2025 pour un quatrième mandat,** dans un contexte marqué par une exacerbation des tensions politiques et sociales.

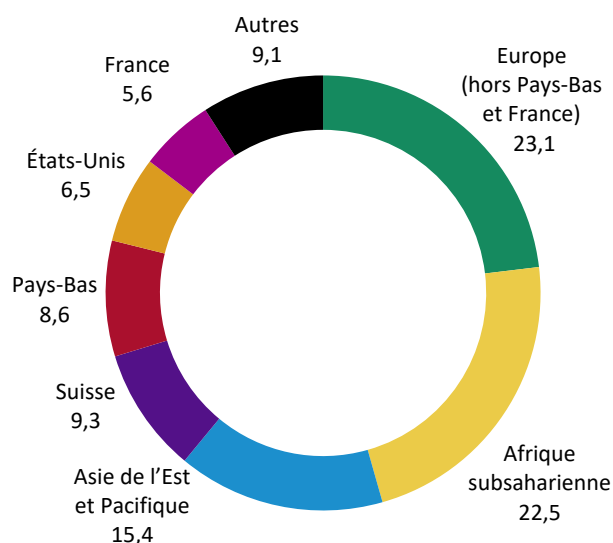
CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

L'économie de la Côte d'Ivoire continue d'être l'une des plus dynamiques de l'Afrique subsaharienne (ASS). Elle représente près de 40 % du produit intérieur brut (PIB) et 42 % des exportations de l'UEMOA. Sur la période 2011-2024, le pays a enregistré une croissance moyenne du PIB d'environ 6,1 %, bien au-dessus de la croissance moyenne de l'ASS et de celle du reste de l'UEMOA, estimées respectivement autour de 3 % et de 5,1 % sur la même période. Par ailleurs, la croissance ivoirienne est restée positive, même au plus fort de la crise sanitaire de la Covid-19 (+ 0,7 % en 2020, puis + 6,7 % en moyenne entre 2021 et 2022).

Le secteur tertiaire demeure prépondérant, représentant plus de 59 % du PIB marchand, porté en particulier par les services financiers et le commerce. Il est suivi du secteur secondaire, qui compte pour presque 25 % de l'activité économique. Ce dernier devrait connaître une

Destinations des exportations de la Côte d'Ivoire (2019-2023)

(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : Base pour l'analyse du commerce international (BACI) du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), calculs Banque de France.

progression dans les prochaines années, stimulée par le développement des activités extractives et la montée des productions des sites gaziers et pétroliers achevés en 2024. Le secteur primaire, pour sa part, représente environ 16 % de l'activité du pays, soutenu notamment par les productions de cacao, de coton-graine, et par l'agriculture vivrière.

Malgré une croissance économique robuste et l'amélioration des indicateurs sociaux, les disparités socio-économiques persistent. Depuis 2023, la Côte d'Ivoire a rejoint les pays à indice de développement humain (IDH) moyen, avec un score de 0,582, reflétant les efforts en matière d'éducation, de santé et d'amélioration des revenus. Le PIB par habitant a enregistré une hausse d'environ 6,3 % sur un an et s'élève à 2 710 dollars, bien au-dessus de la moyenne de l'Union (1 343 dollars) et de l'ASS (1 516 dollars). Avec ce score IDH, le pays se classe au 157^e rang sur 193 pays. Toutefois, les disparités socio-économiques demeurent importantes : les emplois vulnérables représentent encore 73 % de l'ensemble, et le secteur informel absorbe plus de 90 % de l'emploi total, touchant particulièrement les femmes et les travailleurs du secteur agricole ¹.

L'économie ivoirienne reste encore largement tributaire des matières premières agricoles, bien que les produits pétroliers connaissent une forte progression, qui devrait se consolider dans les prochaines années. Premier producteur mondial de cacao, la Côte d'Ivoire assure environ 40 % de la production mondiale, selon la Banque africaine de développement (BAfD) ². Parallèlement, le secteur extractif, en particulier de pétrole et d'or, occupe de plus en plus un rôle stratégique dans la croissance économique. En particulier, la mise en production en 2024 de nouveaux sites pétroliers et gaziers devrait entraîner une transformation significative de la structure économique nationale sur les prochaines années. Sur le plan du commerce extérieur,

Principales productions et prix d'achat aux producteurs de la Côte d'Ivoire

(production en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA [XOF] par kilogramme)

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cacao	2 358,8	1 822,3	1 890,4
Prix indicatif d'achat	900,0	1 000,0	1 800,0
Café	94,9	46,9	72,1
Prix moyen d'achat aux producteurs	750,0	900,0	1 500,0
Caoutchouc	539,6	236,2	347,9
Coton-graine	1 028,2	1 225,9	944,7
Prix d'achat aux producteurs	305,0	315,0	275,0
Igname	1 199,0	1 416,0	1 673,0
Maïs	1 704,0	2 012,0	2 383,0
Manioc	6 804,0	8 248,0	8 166,0
Riz paddy	7 786,0	7 472,0	7 397,0

Principales productions extractives de la Côte d'Ivoire

	2022	2023	2024
Pétrole (milliers de barils)	9 300,6	9 671,9	15 817,0
Or (tonnes)	48,3	50,3	52,0

Sources : BCEAO et administrations nationales.

l'Europe a absorbé plus de 37 % des exportations du pays sur la période 2019-2023, suivie par l'Afrique subsaharienne (22,5 %) et les pays de l'Asie de l'Est et du Pacifique (15,4 %). La Côte d'Ivoire est le seul pays de l'UEMOA à être concerné par les nouveaux droits de douane réciproques instaurés par les États-Unis et fixés à 15 % à partir du 7 août 2025 ³. L'impact de cette hausse tarifaire sur le solde du compte courant devrait cependant rester limité en raison du faible volume des exportations ivoiriennes vers le marché américain, environ 6,5 % en 2024.

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

En 2024, l'activité économique ivoirienne progresse moins vite qu'en 2023 (6,0 %, contre 6,5 %) mais demeure solide. Ce léger ralentissement s'explique par une moindre contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB réel, de seulement + 0,7 point de PIB, contre + 2,1 points en 2023. Ce résultat découle notamment de la baisse de la contribution de l'industrie manufacturière, à 0,4 point, après une année 2023 particulièrement favorable (1,2 point). De même, l'impact de la croissance de l'industrie extractive sur le PIB est plus faible en 2024, contribuant pour seulement

¹ Fonds monétaire international (FMI, 2025), « Côte d'Ivoire : 2024 Article IV Consultation », Country Reports, n° 91, avril.

² BAfD (2025), Rapport Pays 2025 – Côte d'Ivoire, juin.

³ Maison-Blanche (2025), Further Modifying the Reciprocal Tariff Rates, juillet.

0,3 point à la progression du PIB, après 0,9 point en 2023. Le secteur tertiaire décélère également avec une contribution à la croissance de 4,1 points (– 1,3 point sur un an). À l'inverse, la contribution du secteur primaire affiche une hausse de 1,2 point, soit + 2,2 points sur un an. Sur l'année, la production de la majorité des cultures de rente s'est inscrite à la hausse, de 4 % pour le cacao et de 47 % pour le caoutchouc, tout comme les cultures vivrières, en hausse de 18 % tant pour l'igname que pour le maïs. Les récoltes de coton-graine ont, quant à elles, reculé d'environ 23 % sur un an, notamment en raison des conditions climatiques peu favorables dans les zones de culture. Du côté de la demande, le dynamisme de la consommation privée et la bonne tenue de l'investissement ont contribué respectivement pour 4,2 et 2,2 points à la croissance du PIB. Parallèlement, la contribution du solde de la balance des paiements est redevenue légèrement positive en 2024 (de 0,1 point), notamment grâce à la bonne performance des exportations. Ce résultat intervient après deux années de contribution négative (– 2,7 en 2023 et – 2,4 points en 2022).

Les perspectives pour 2025 et à moyen terme s'avèrent favorables, selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI). La croissance économique devrait atteindre 6,5 % en 2025 et 6,7 % en moyenne entre 2026 et 2030. Cette croissance devrait être soutenue par la bonne tenue de la consommation privée, par le développement considérable du secteur des hydrocarbures, ainsi que par les résultats de la mise en œuvre du PND 2021-2025 visant notamment le renforcement du secteur industriel. La montée en puissance du secteur extractif devrait se poursuivre, notamment avec le lancement des phases 2 et 3 du gisement Baleine et la découverte de nouveaux sites, dont celui de Calao en mars 2024. Selon les estimations du gouvernement de la Côte d'Ivoire ⁴, à l'horizon 2028, la production nationale d'hydrocarbures pourrait atteindre 200 000 barils de pétrole brut et 450 millions de pieds cubes de gaz naturel par jour, dont les exportations devraient croître d'environ 4,5 % du PIB sur le moyen terme selon les projections du FMI ⁵. Le lancement du nouveau PND 2026-2030, adopté en janvier 2025, devrait contribuer à maintenir cette orientation positive, avec des objectifs liés à la consolidation du secteur industriel et aux enjeux climatiques. Cependant, ces prévisions restent soumises à plusieurs aléas

Activité économique et inflation en Côte d'Ivoire

(en %)

	2022	2023	2024	2025
Variation annuelle du PIB	6,2	6,5	6,0	6,5
Inflation (en moyenne annuelle)	5,2	4,4	3,5	1,7

Note : Prévisions pour 2025.

Source : BCEAO.

baissiers, notamment : i) l'incertitude politique liée à l'élection présidentielle d'octobre 2025, pouvant entraîner une hausse des dépenses publiques et une accentuation des tensions sociales ; ii) le risque climatique et son impact sur la production agricole ; iii) l'impact d'une éventuelle instauration de droits de douane affectant les exportations à destination du marché américain ; et iv) l'évolution du contexte géopolitique international (notamment en Ukraine et au Moyen-Orient) et régional (instabilité sécuritaire au Sahel).

Les pressions inflationnistes continuent de s'atténuer, se rapprochant de l'objectif communautaire de 3 %. La progression des prix s'est établie autour de 3,5 % en moyenne annuelle sur 2024, contre 4,4 % en 2023. Ce recul s'explique principalement par la baisse des prix des produits alimentaires et des matières premières, qui a toutefois été atténuée par une hausse des tarifs de l'électricité (+ 10 % en moyenne sur l'année). L'inflation reste alignée sur la moyenne observée en UEMOA et bien en deçà de celle qui est observée en ASS (environ 18 % en 2024). Selon la prévision de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le pays devrait atteindre la cible communautaire de 3 % dès 2025 (prévision appuyée également par le FMI). Toutefois, cette estimation dépend largement de l'évolution du contexte géopolitique international et régional, ainsi que des impacts des aléas climatiques.

Le déficit de la balance courante s'est significativement réduit, passant de 8,3 % du PIB en 2023 à 4,2 % en 2024. Cette amélioration découle principalement de la balance des biens dont l'excédent a presque triplé sur la période, tiré par la forte progression des exportations (+ 19 % sur un an) et notamment des ventes de cacao et de ses dérivés (+ 30 %), de caoutchouc (+ 23 %), de pétrole (+ 17 %) et d'or (+ 34 %). Dans le

⁴ Gouvernement de Côte d'Ivoire (2025), « [Gisement pétrolier Baleine phase 2 : la production de pétrole brut atteindra près de 60 000 barils par jour contre 35 000 prévus](#) », janvier.

⁵ FMI (2025), « [Côte d'Ivoire : 2024 Article IV Consultation](#) », art. cit.

même temps, les importations totales ont enregistré une réduction d'environ 2 %. Quant au déficit de la balance des services, il a continué de se creuser, mais à un rythme bien plus modéré qu'en 2023 (+ 4 % en 2024, après + 26 % en 2023). Du côté des flux financiers, le solde du compte financier a atteint environ 3 915 milliards, contre 2 638 en 2023. Cette augmentation des entrées nettes de capitaux a été portée principalement par le retour de la Côte d'Ivoire sur les marchés financiers internationaux depuis le premier trimestre 2024. Parallèlement, les investissements directs (IDE) ont progressé significativement, atteignant 2 014 milliards (+ 66 % sur un an), en lien avec la poursuite du développement des nouveaux sites d'hydrocarbures. Au total, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 1 758 milliards en 2024, contre un déficit de 1 192 milliards en 2023, contribuant à la reconstitution des réserves internationales de l'UEMOA.

Le déficit budgétaire (base engagements, dons compris) s'est réduit à 4 % du PIB en 2024, contre 5,2 % l'année précédente. Cette amélioration reflète les efforts de rationalisation des dépenses et de mobilisation des recettes, dans un contexte de bonne tenue de l'activité économique. Les recettes budgétaires ont progressé d'environ 13 % sur l'année, principalement grâce à la hausse des recettes fiscales (+ 12 %). Les dépenses, quant à elles, ont progressé de 4,6 % sur un an, sous l'effet d'une augmentation des dépenses courantes (+ 8,5 %), tandis que les dépenses en capital ont augmenté dans leur ensemble de seulement 0,7 %. Parallèlement, le service de la dette s'est alourdi, en progressant de 13,4 % en 2024, en raison de la hausse des conditions de financement sur les marchés internationaux et sur le marché régional des titres. En outre, le taux d'investissement affiche une légère baisse de 0,5 pp, mais demeure très élevé, à 33,6 % du PIB.

La dette publique poursuit sa progression, atteignant 59,8 % du PIB en 2024, contre 57,5 % en 2023. Néanmoins, le niveau de la dette publique ivoirienne reste en deçà de la moyenne des pays de l'UEMOA (63 % du PIB de l'Union). L'agence de notation Fitch a maintenu sa note « BB- » en 2024, reflétant la forte croissance et la bonne gestion fiscale du pays, mais également les efforts nécessaires afin d'améliorer la redistribution de la richesse et réduire la dette publique. D'autres agences,

telles que Standard & Poor's et Moody's, ont quant à elles relevé leur note à respectivement « BB » et « Ba2 », plaçant la Côte d'Ivoire en deuxième position, aux côtés de l'Afrique du Sud, parmi les pays les mieux notés en ASS. L'année 2024 a été marquée par le retour du pays sur les marchés internationaux des capitaux, avec l'émission en janvier d'environ 2,6 milliards de dollars d'euro-obligations répartis en deux obligations de durée respective de neuf et treize ans, à un taux moyen pondéré d'environ 6,61 %. D'autres émissions ont également été réalisées au cours de l'année 2025 pour un total de plus de 1,75 milliard de dollars à échéance 2036, à un taux d'environ 6,45 %. Ces opérations ont visé à améliorer la gestion du passif et à financer une partie des besoins bruts de financement du pays.

En décembre 2024, le FMI et la Banque mondiale ont publié une analyse conjointe de viabilité de la dette (AVD) ivoirienne ⁶. Selon cette analyse, la Côte d'Ivoire présente un risque modéré de surendettement, reflétant notamment la bonne gestion financière de la dette, marquée par le recours à l'émission d'euro-obligations pour refinancer les emprunts commerciaux. Toutefois, certains ratios restent au-dessus des seuils définis par le cadre du FMI, tout particulièrement le ratio service de la dette sur les recettes fiscales et sur les exportations, qui ont atteint respectivement 32,4 % et 19,1 % (au-dessus des seuils de 18 % et de 15 %), traduisant une marge budgétaire limitée en cas de chocs externes ainsi que le besoin de renforcer les efforts en matière de mobilisation des recettes.

Sur la période 2024-2025, le conseil d'administration du FMI a approuvé plusieurs décaissements au titre des accords FEC/MEDC et FRD ⁷, pour un montant total respectif d'environ 1 033,8 et 1 022,6 millions de dollars. Ces programmes, les plus importants approuvés en ASS, accompagnent les efforts de consolidation budgétaire des autorités, avec un objectif de convergence au seuil défini par l'UEMOA en matière de déficit public d'ici 2025 (3 % du PIB). Ils visent également à soutenir la mise en œuvre de réformes structurelles nécessaires afin de permettre au pays de rejoindre, à l'horizon 2030, le cercle des pays émergents.

⁶ Banque mondiale et FMI (2024), *Côte d'Ivoire – Joint World Bank-IMF Debt Sustainability Analysis*, décembre.

⁷ FEC, Facilité élargie de crédit ; MEDC, Mécanisme élargi de crédit ; FRD, Fonds pour la résilience et la durabilité.

Selon le FMI, la consolidation budgétaire repose avant tout sur une meilleure mobilisation des recettes intérieures. Au cours des dernières années, la Côte d'Ivoire a réalisé d'importants progrès en matière de mobilisation des revenus intérieurs, mais la marge de manœuvre budgétaire en cas de chocs reste encore restreinte. La pression fiscale continue de s'améliorer et s'établit à 13,8 % (+ 1,1 point en deux ans), mais reste bien en deçà de la norme communautaire fixée à 20 %. Pour le FMI, la réussite de la SRMT, adoptée en mai 2024, dépendra de la capacité des autorités à élargir l'assiette fiscale tout en préservant l'acceptabilité sociale. Ces objectifs peuvent être atteints en renforçant notamment les efforts en matière de lutte contre l'informalité du travail et par la mise en place d'un cadre de gestion des revenus issus des industries extractives. Selon le FMI, cette stratégie devrait permettre à la Côte d'Ivoire de converger vers les objectifs communautaires de l'UEMOA dès 2025.

Les indicateurs économiques et financiers du secteur bancaire ivoirien se sont sensiblement améliorés en 2024. Le bilan consolidé des établissements de crédit affiche une hausse de plus de 15 %, contre un résultat de 4 % en 2023. À l'actif, cette performance a été portée par le rebond des opérations de trésorerie et interbancaires (+ 59 %), qui avaient fléchi en 2023 (– 29 %), et par la hausse des opérations avec la clientèle (+ 10,7 %). Les crédits ont enregistré une hausse de presque 11 %, tirés par l'augmentation des crédits à moyen terme (+ 25 %), alors que ceux à long terme ont presque doublé sur un an. Ce résultat s'accompagne d'une amélioration de la qualité des portefeuilles avec une baisse du taux brut de créances en souffrance de 7,2 % en 2023 à 6,1 % en 2024, en dessous de la moyenne de l'UEMOA de 8,5 %. Le taux de provisionnement a atteint presque 76 %, soit + 4,7 pp en un an. Au passif, les dépôts bancaires ont progressé dans leur ensemble d'environ 14 %.

La rentabilité globale du secteur bancaire s'est également renforcée. Le résultat net agrégé s'est établi à environ 537 milliards (+ 23 % en un an), soit près de la moitié de celui de l'Union. Le taux de marge nette a progressé de presque 4 pp sur un an, atteignant 41 %, tandis que le taux de rentabilité a progressé s'est établi à 20,4 %, contre 19,1 % en 2023. Les indicateurs prudentiels confirment aussi la bonne tenue du secteur bancaire : le ratio de solvabilité continue de progresser (14 %, + 0,3 pp en un an) et reste au-dessus du minimum réglementaire de 11,5 %, bien que la part des

banques conformes ait reculé en 2024 à 89,3 %, contre 92,6 % en 2023.

ENJEUX ET DÉFIS

Malgré le dynamisme économique de la dernière décennie et des perspectives macroéconomiques prometteuses, la Côte d'Ivoire reste confrontée à d'importants défis structurels. En 2025, le pays continue de faire face à des inégalités socio-économiques persistantes, en dépit d'une croissance économique soutenue et d'investissements significatifs réalisés à travers la mise en œuvre du PND 2021-2025. Près de 21 % de la population vit avec moins de 3 dollars par jour, et 11,4 % en dessous du seuil de pauvreté défini par les Nations unies de 2,15 dollars par jour. Les disparités régionales constituent également un autre défi majeur. Alors que des avancées importantes ont été réalisées en milieu urbain quant à l'accès aux services publics, les zones rurales demeurent défavorisées, avec des difficultés d'accès aux services de base, comme l'eau potable, l'éducation et la santé. En outre, bien que la Côte d'Ivoire affiche un revenu par habitant supérieur à la moyenne de l'UEMOA et de l'ASS, l'espérance de vie s'avère inférieure à celle de certains des pays les moins avancés (PMA), avec une moyenne de 62 ans. Ces tendances soulignent la nécessité pour le pays de poursuivre les efforts et investissements visant à renforcer le tissu socio-économique.

L'objectif de renforcer la cohésion sociale et de favoriser une croissance plus inclusive est également entravé par le poids du secteur informel, un défi majeur pour la transformation économique du pays. L'emploi informel en Côte d'Ivoire représente la quasi-totalité des emplois du secteur agricole et plus de 85 % des emplois dans les autres secteurs, touchant particulièrement les femmes (selon le FMI en 2025). Sur le plan fiscal, la persistance du travail informel représente un frein majeur à la capacité de l'État à collecter des ressources intérieures, limitant le potentiel de croissance et accentuant l'érosion des recettes publiques nécessaires au financement du développement. Dans ce contexte, le FMI insiste sur la nécessité de poursuivre les réformes destinées à favoriser la transition vers une économie formelle. Ces réformes devraient s'appuyer sur des leviers complémentaires, comme la simplification de la réglementation et des procédures administratives, la mise en place de politiques d'incitation fiscale et le renforcement de l'appui aux petites et

moyennes entreprises, l'objectif étant de créer un environnement plus attractif pour la formalisation de l'emploi.

Le pays fait également face à des enjeux sécuritaires importants dans un contexte marqué par de fortes tensions diplomatiques régionales. En 2024, le nombre de demandeurs d'asile en Côte d'Ivoire s'est établi à près de 33 300⁸, en provenance majoritairement des zones frontalières avec le Burkina Faso et le Mali. Ces flux migratoires découlent principalement d'une exacerbation des violences et de conditions de vie dégradées des communautés des régions frontalières, notamment des pays du Sahel central, et exercent une pression sur les communautés locales dans les régions au nord du pays. L'accroissement de ces flux pose, en outre, un défi important en matière de capacité à contenir la menace terroriste régionale. Par ailleurs, les risques de fragmentation régionale demeurent élevés, notamment en lien avec la sortie des pays membres de l'Alliance des États du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) – le Burkina Faso et le Mali étant des États frontaliers de la Côte d'Ivoire.

Sur le plan de l'activité, renforcer la diversification de l'économie reste un enjeu majeur pour la Côte d'Ivoire, encore trop dépendante de la filière du cacao. Au cours des dernières années, la mise en œuvre du PND 2021-2025 a permis de réaliser d'importants progrès en matière de diversification économique, visant notamment à développer l'industrie agroalimentaire, le secteur de l'énergie et la filière de transformation des matières premières brutes, comme le cacao et la noix de cajou. Des efforts significatifs ont également été réalisés pour ce qui est de la diversification de la production, avec la progression d'autres cultures, notamment le riz, le caoutchouc et le manioc. L'industrie extractive, quant à elle, a connu un développement considérable, porté par la découverte de nombreux sites d'hydrocarbures, qui a amorcé une transformation profonde du tissu économique du pays. Toutefois, la Côte d'Ivoire doit poursuivre les efforts de développement de l'industrie de transformation des matières premières, qui demeure insuffisante, comme le démontrent l'importance des importations de produits pétroliers et l'absence d'une raffinerie d'or. Le

FMI a salué les résultats atteints par le pays, mais a également incité les autorités à poursuivre les efforts de diversification économique afin de réduire la vulnérabilité du pays, notamment face aux aléas climatiques et aux chocs de prix des matières premières.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

Le PND 2026-2030, élaboré en 2025 avec l'appui technique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a pour principal objectif de réaliser la transformation économique et sociale nécessaire pour hisser le pays, à l'horizon 2030, au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Il fixe un objectif de croissance annuelle du PIB de 7,2 % sur la période 2024-2028, tirée principalement par i) l'agriculture ; ii) l'industrie minière ; et iii) l'industrie manufacturière. Parmi les six piliers qui structurent ce plan figurent le développement du secteur privé, l'investissement, le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale. Pour rendre la croissance économique plus inclusive et réduire les inégalités, le gouvernement a déployé des programmes sociaux (PSGouv 1 et 2) pour la période 2020-2024, et un programme pour la jeunesse (PJGouv 2023-2025), qui comprend une série d'actions prioritaires pour guider les jeunes vers l'autonomie et réduire les inégalités intergénérationnelles. Inauguré en 2022, le Programme économique pour l'innovation et la transformation des entreprises (Pépité) vise à améliorer l'environnement des affaires et à promouvoir le développement de chaînes de valeur dans 15 secteurs stratégiques. Par ailleurs, en mai 2024, le gouvernement a approuvé la SRMT visant à améliorer la transparence du système fiscal, ainsi qu'à accroître la pression fiscale de 0,5 % du PIB par an jusqu'en 2026 afin de converger vers l'objectif communautaire de 20 % à moyen terme.

En décembre 2024, le groupe de la Banque mondiale a approuvé la mise en place du dispositif « Debt for Development Swaps » visant à échanger une partie de la dette contre l'implantation de programmes de développement. Au travers de ce dispositif, à caractère novateur et fondé sur l'établissement d'une garantie partielle du groupe de la Banque mondiale, la Côte d'Ivoire a pu racheter près de 400 millions d'euros de prêts commerciaux onéreux arrivant à échéance au cours des cinq prochaines années, à des conditions de

⁸ Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (2025), [Global Trends Report 2024](#), juin.

financement plus favorables quant aux taux d'intérêt et aux échéances de remboursement. Cette opération permettra d'économiser environ 60 millions d'euros de charges d'intérêt et de dégager environ 330 millions de ressources budgétaires sur cinq ans. Les économies générées sous ce dispositif devront être réinvesties dans le secteur de l'éducation, augmentant ainsi la part d'investissement public dans le cadre de l'appui budgétaire sectoriel en cours avec la Banque mondiale (Program for Results).

La Côte d'Ivoire continue de bénéficier de l'appui de ses partenaires extérieurs et des financements au développement. Depuis février 2023, le pays fait partie du cadre de partenariat-pays (*country partnership framework*, CPF) 2023-2027 de la Banque mondiale, axé sur une amélioration du capital humain, une réduction des disparités régionales et un renforcement de la résilience, ainsi que sur la création d'emplois émanant du secteur privé. Dans ce cadre, le gouvernement ivoirien et la Banque mondiale ont lancé, en 2024, le Programme de renforcement de la sécurisation foncière rurale (Presfor), avec une enveloppe de 200 millions de dollars. De même, le Projet d'appui à la sécurité de l'eau et de l'assainissement (Pasea) va bénéficier du soutien financier de la Banque mondiale à hauteur de 825 millions, et a pour objectif de fournir un accès sécurisé à des services d'eau et d'assainissement améliorés et abordables dans les régions défavorisées du nord du pays.

Les autorités se sont engagées, avec l'appui des partenaires, à mettre en œuvre des programmes ambitieux face au défi climatique, le secteur agricole y étant particulièrement vulnérable. Pour réduire cette vulnérabilité et améliorer la résilience des populations, la Côte d'Ivoire a mis en œuvre un éventail de réformes, articulées autour de six piliers : i) intégrer le climat dans les aspects clés de la gestion des finances publiques ; ii) renforcer la gouvernance et la coordination des politiques climatiques ; iii) renforcer la résilience climatique de l'agriculture ; iv) mobiliser des financements verts et durables pour les entreprises privées et publiques ; v) réduire la vulnérabilité aux inondations et à l'érosion côtière ; et vi) réduire les émissions de gaz à effet de serre. Au 1^{er} juillet 2025, la Côte d'Ivoire a annoncé le lancement d'un cadre innovant de financement lié à la durabilité (*sustainability linked financing*), en partenariat avec le groupe de la Banque mondiale. Ce dispositif vise à associer le coût de l'emprunt à la réalisation d'objectifs ambitieux en matière d'environnement et de climat. Il prévoit une tarification à double

sens avec une réduction des taux d'intérêt en cas de dépassement des objectifs et, à l'inverse, une augmentation si ces objectifs ne sont pas atteints. Les autorités ivoiriennes visent à mobiliser ainsi plus de 400 millions de dollars auprès de prêteurs commerciaux par le biais de la plateforme de garantie du groupe de la Banque mondiale. Le caractère novateur de ce mécanisme réside dans la combinaison de deux instruments complémentaires de garantie des pertes fournis par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (Multilateral Investment Guarantee Agency, MIGA).

ANNEXE

Côte d'Ivoire – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA [XOF] ; taux et variations en %)

	2021	2022	2023	2024
Ressources	49 345,1	56 682,0	61 220,8	65 794,5
PIB nominal	40 366,9	44 238,8	48 293,9	52 742,4
Importations de biens et services	8 978,3	12 443,2	12 926,9	13 052,1
Emplois	49 345,1	56 682,0	61 220,8	65 794,5
Consommation finale	30 828,3	33 787,2	37 381,7	40 249,2
Publique	4 021,6	4 189,0	4 352,4	4 702,9
Privée	26 806,6	29 598,2	33 029,3	35 546,3
Formation brute de capital fixe ^{a)}	9 516,6	12 159,2	12 852,3	12 444,4
Exportations de biens et services	9 000,2	10 735,6	10 986,8	13 100,9
Épargne intérieure brute	9 538,6	10 451,6	10 912,2	12 493,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	22,0	- 1 707,6	- 1 940,1	48,8
Taux d'investissement (en % du PIB)	23,6	27,5	26,6	23,6
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	7,1	6,2	6,5	6,0
Déflateur du PIB	3,9	3,2	2,5	3,0
Prix à la consommation, en moyenne	4,2	5,2	4,4	3,5

a) Y compris variations de stocks.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Côte d'Ivoire – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA [XOF])

	2021	2022	2023	2024
Recettes et dons	6 140,2	6 684,4	7 771,7	8 663,5
Recettes budgétaires	5 955,6	6 450,7	7 454,9	8 417,9
Recettes fiscales	5 096,0	5 616,7	6 508,0	7 271,8
Recettes non fiscales	859,6	834,0	946,9	1 146,1
Dons	184,6	233,7	316,8	245,6
Dépenses et prêts nets	8 102,1	9 666,3	10 279,9	10 757,2
Dépenses totales	8 102,1	9 666,3	10 279,9	10 757,2
Dépenses courantes	5 439,2	5 735,0	6 231,9	6 764,7
Traitements et salaires	1 859,6	2 007,2	2 246,4	2 365,4
Autres dépenses courantes	2 795,1	2 757,5	2 746,2	2 993,6
Intérêts	784,5	970,3	1 239,3	1 405,7
sur la dette intérieure	329,6	447,5	527,0	602,5
sur la dette extérieure	455,0	522,8	712,2	803,2
Dépenses en capital	2 203,4	3 214,0	3 307,3	3 330,8
sur ressources intérieures	1 271,0	1 741,2	1 769,0	2 274,9
sur ressources extérieures	932,4	1 472,8	1 538,3	1 055,9
Dépenses des fonds spéciaux	459,5	717,3	740,7	661,7
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global base engagements (hors dons)	- 2 146,5	- 3 215,6	- 2 825,0	- 2 339,3
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 1 961,9	- 2 981,9	- 2 508,2	- 2 093,7
Solde primaire de base ^{b)}	29,9	- 55,2	693,3	784,0
Ajustement base caisse	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global base caisse (hors dons) ^{c)}	- 2 146,5	- 3 215,6	- 2 825,0	- 2 339,3
Solde global base caisse (dons compris) ^{c)}	- 1 961,9	- 2 981,9	- 2 508,2	- 2 093,7
Financement	1 950,2	3 001,8	2 494,4	2 102,7
Financement intérieur net	385,1	937,4	489,6	652,1
Bancaire	446,1	793,1	282,0	517,7
Non bancaire	- 61,0	144,3	207,6	134,5
Financement extérieur net	1 565,1	2 064,4	2 004,8	1 450,6
Ajustement statistique	- 11,7	19,9	- 13,8	9,0
Dette publique	20 248,7	24 753,6	27 761,7	31 386,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	14,8	14,6	15,4	16,0
Dépenses courantes	13,5	13,0	12,9	12,8
Solde global base engagements (dons compris) ^{a)}	- 4,9	- 6,7	- 5,2	- 4,0
Dette publique	50,2	56,0	57,5	59,5

a) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses et prêts nets.

b) Solde primaire = recettes budgétaires – (dépenses courantes – intérêts sur dette publique extérieure et intérieure) – (dépenses en capital sur ressources intérieures).

c) Solde base caisse = solde base engagements + ajustement base caisse.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

Côte d'Ivoire – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA [XOF])

	2021	2022	2023	2024
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	- 1 593,8	- 3 364,4	- 3 944,4	- 2 202,3
1 - Biens et services	22,0	- 1 707,6	- 1 940,2	48,8
Balance des biens	1 693,1	670,3	1 062,3	3 177,1
Exportations de biens FOB	8 495,5	10 166,1	10 382,6	12 350,6
<i>dont : cacao en fèves</i>	<i>2 379,5</i>	<i>1 994,9</i>	<i>2 018,7</i>	<i>2 420,0</i>
<i>cacao produits transformés</i>	<i>934,6</i>	<i>1 092,3</i>	<i>1 353,6</i>	<i>1 956,0</i>
<i>or</i>	<i>949,7</i>	<i>1 190,8</i>	<i>1 427,2</i>	<i>1 906,0</i>
<i>pétrole</i>	<i>891,4</i>	<i>1 841,0</i>	<i>1 613,8</i>	<i>1 886,0</i>
<i>anacarde</i>	<i>520,4</i>	<i>507,8</i>	<i>628,9</i>	<i>478,0</i>
Importations de biens FOB	- 6 802,4	- 9 495,8	- 9 320,3	- 9 173,5
Importations de biens CAF	- 8 062,5	- 11 134,8	- 10 893,2	- 10 683,0
<i>dont : produits pétroliers</i>	<i>- 1 335,5</i>	<i>- 3 020,2</i>	<i>- 2 946,6</i>	<i>- 2 804,0</i>
<i>produits alimentaires</i>	<i>- 1 696,2</i>	<i>- 2 232,4</i>	<i>- 1 842,4</i>	<i>- 1 999,0</i>
<i>biens d'équipement</i>	<i>- 1 405,6</i>	<i>- 1 714,8</i>	<i>- 1 798,3</i>	<i>- 1 781,0</i>
Balance des services	- 1 671,1	- 2 377,9	- 3 002,5	- 3 128,3
<i>dont fret et assurances</i>	<i>- 1 260,1</i>	<i>- 1 639,0</i>	<i>- 1 572,9</i>	<i>- 1 509,5</i>
2 - Revenus primaires	- 1 240,7	- 1 434,0	- 1 851,1	- 2 106,1
<i>dont intérêts sur la dette</i>	<i>- 455,0</i>	<i>- 522,8</i>	<i>- 827,3</i>	<i>- 874,3</i>
3 - Revenus secondaires	- 375,1	- 222,8	- 153,1	- 145,0
Administrations publiques	10,5	99,8	95,6	99,3
<i>dont aides budgétaires</i>	<i>92,3</i>	<i>193,8</i>	<i>199,7</i>	<i>205,0</i>
Autres secteurs	- 385,7	- 322,6	- 248,8	- 244,3
<i>dont transferts de fonds des migrants</i>	<i>164,0</i>	<i>567,8</i>	<i>712,4</i>	<i>728,6</i>
b - Compte de capital	91,6	39,2	112,6	46,1
c - Compte financier	- 2 595,3	- 3 024,1	- 2 637,9	- 3 914,6
Investissements directs	- 614,0	- 893,0	- 1 215,0	- 2 014,6
Investissements de portefeuille	- 751,5	- 187,8	54,8	- 943,3
Autres investissements	- 1 230,6	- 1 943,3	- 1 474,7	- 956,7
Financement exceptionnel (pour mémoire)	16,6	0,0	0,0	0,0
d - Erreurs et omissions nettes	2,6	- 3,8	2,0	0,0
e - Solde global (a + b - c + d)	1 095,6	- 304,9	- 1 191,9	1 758,4
Taux de couverture ^{a)}	100,2	86,3	85,0	100,4
Solde courant (en % du PIB)	- 3,9	- 7,7	- 8,3	- 4,2
Solde global (en % du PIB)	2,7	- 0,7	- 2,5	3,3

a) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Note : La sous-rubrique « Transferts de fonds des migrants » retrace uniquement les flux bruts entrants des transferts de fonds des migrants, tandis que le poste « Autres secteurs » retrace le solde des transferts courants au titre des autres secteurs (ménage, institutions sans but lucratif au service des ménages [ISBLSM], etc.).
Source : BCEAO.

Côte d'Ivoire – Principaux postes comptables du système bancaire

(en milliards de francs CFA [XOF])

Actif	2022	2023	2024	Passif	2022	2023	2024
Opérations de trésorerie et interbancaires	3 119	2 229	3 541	Opérations de trésorerie et interbancaires	3 444	3 040	3 821
Opérations avec la clientèle	11 034	12 026	13 312	Opérations avec la clientèle	15 562	16 089	18 329
Opérations sur titres et diverses	6 696	7 326	8 037	Opérations sur titres et diverses	591	821	865
Valeurs immobilisées	593	674	755	Provisions, fonds propres et assimilés	1 845	2 331	2 629
Total	21 442	22 282	25 645	Total	21 442	22 282	25 645

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Côte d'Ivoire – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2022	2023	2024
Coefficient net d'exploitation ([frais généraux + dotations aux amortissements] / PNB)	55,3	58,6	52,8
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	24,9	19,1	20,4
Taux de marge nette (résultat net/produit net bancaire)	42,5	37,1	41,0
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes/total des créances brutes)	7,7	7,2	6,1
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes/total des créances nettes)	2,5	2,2	1,5
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance/créances en souffrance brutes)	69,1	71,2	75,9

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Côte d'Ivoire – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2022	2023	2024
1. Produits bancaires	2 931	2 999	2 953
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	20	25	30
Produits sur opérations avec la clientèle	1 011	1 103	1 211
Produits sur opérations sur titres et diverses	334	380	429
Produits sur opérations de change	1 505	1 428	1 210
Produits sur opérations hors bilan	27	26	28
Produits sur prestations de services financiers	28	33	40
Autres produits d'exploitation bancaire	9	6	8
Déduction des intérêts sur créances en souffrance	3	3	3
2. Charges bancaires	1 849	1 813	1 644
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	89	128	181
Charges sur opérations avec la clientèle	265	249	266
Charges sur opérations sur titres et diverses	19	20	22
Charges sur fonds propres et assimilés	2	2	3
Charges sur opérations de change	1 454	1 389	1 140
Charges sur opérations hors bilan	2	1	2
Charges sur prestations de services financiers	8	14	20
Autres charges d'exploitation bancaire	10	9	10
3. Produit net bancaire (1 - 2)	1 083	1 186	1 309
4. Produits accessoires nets	98	62	43
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	1 181	1 248	1 353
6. Frais généraux	545	565	591
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	41	101	63
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	595	582	699
9. Dépréciation nette sur risques et pertes sur créances irrécouvrables	105	194	89
10. Réintégration des intérêts sur créances en souffrance	3	3	3
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	493	391	612
12. Résultat exceptionnel net	5	96	8
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	0	0
14. Impôts sur les bénéfices	38	49	83
15. Résultat (11 + 12 + 13 - 14)	460	438	537

Note : L'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire (PCB) a conduit à la suppression du compte « produits divers ». Le solde de ce compte a été réparti entre les comptes suivants : « produits sur opérations de change », « produits sur opérations hors bilan », « produits sur prestations de services financiers » et « autres produits d'exploitation bancaire ». Les charges bancaires ont également subi des modifications liées au nouveau PCB.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Côte d'Ivoire – Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2022	2023	2024
Ratio de couverture des risques (solvabilité)	13,1	13,7	14,0
Rapport de liquidité	105,1	102,8	103,3

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

Côte d'Ivoire – Banques respectant les normes prudentielles

(en % des banques déclarantes)

	2022	2023	2024
Représentation du capital minimum par les fonds propres de base Tier 1 (FPB [T1])	83	89	96
Ratio de fonds propres (Common Equity Tier 1) ($\geq 7,5$ %)	83	93	93
Ratio de fonds propres de base (T1) ($\geq 8,5$ %)	83	93	89
Ratio de solvabilité global ($\geq 11,5$ %)	83	93	89
Norme de division des risques (≤ 25 %)	60	78	68
Ratio de levier (≥ 3 %)	83	93	93
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25 % du capital de l'entreprise)	83	93	100
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (≤ 15 % FPB [T1])	83	93	100
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60 % des fonds propres effectifs [FPE])	90	100	100
Limite sur les immobilisations hors exploitation (< 15 % FPB [T1])	83	89	96
Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations (< 100 % FPB [T1])	83	93	96
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel (< 20 % FPE)	83	93	86
Coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables (≥ 50 %)	80	74	89
Coefficient de liquidité (≥ 50 %)	77	78	96

Note : Normes applicables en 2024. Le passage aux normes de Bâle II et de Bâle III se traduit notamment par une augmentation de certains seuils en vigueur pendant la période de transition courant de 2019 à 2024, suivant le calendrier révisé par la décision 019 06/26/2020/CE/UMOA.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.